

l'esprit de révolte qui remue les masses esclaves. Il a été très bien secondé par M. S. Jolicœur qui a prouvé que cette loi était la sauvegarde des citoyens; la détruire, c'est détruire la sûreté publique. Après quelques mots de réfutation de MM. C. Couet et J. Bélanger le vote a été pris et les esclaves graciés.

Qui des deux monarques, Charlemagne et St-Louis, fut supérieur, tel était le sujet de la discussion, à la dernière séance. Comprenant que le meilleur éloge est celui qui s'appuie sur les faits, M. Ludovic Brunet a raconté l'histoire de St-Louis. Passant brièvement sur les coups d'éclat qui marquèrent le commencement de son règne, l'orateur entra dans les détails, rappela le soin judicieux du saint roi en ce qui regarde la justice, son administration vigilante, l'ardeur avec laquelle il recherchait tout ce qui pouvait aider au perfectionnement morale ou matériel de la France, montrant qu'en cela il fut un véritable esprit moderne dans l'acception élevée du mot. Un bon plaidoyer en faveur de Charlemagne a été fait par M. Aug. Edgo qui a rappelé en quelques mots le génie guerrier de l'empereur et l'influence civilisatrice qu'il eut sur son siècle. La discussion s'est terminée par le triomphe de St-Louis.

*Société S. Louis de Gonzague.*—Deux orateurs ont occupé la tribune à la séance de dimanche, 23 courant: MM. Docile Brousseau et John Chaffers. Un succès marqué a couronné les efforts de l'un et de l'autre, quoique tous deux ne soient pas arrivés au même degré d'habileté. D'ailleurs le nombreux auditoire qui était venu les entendre, les chaleureux applaudissements qui les ont accueillis, disent assez haut comment ils ont été appréciés.

M. Brousseau a déclamé la fable de Fénelon: *Les deux Renards*. Sa prononciation est plus naturelle et plus juste; elle est distincte quoique pas assez énergique; son geste est plus dégagé, mais encore trop rare. Courage, M. Brousseau, il y a beaucoup de chemin de fait, et il en reste beaucoup à faire.

M. John Chaffers avait choisi une épisode de *Fabiola*: *Le sacrifice d'une mère*. Ce petit épisode où le génie et la vertu héroïque du jeune Pancrace luttent contre la jalousie et la brutalité de Corvinus, offre des scènes du plus haut intérêt. Toutes nos sympathies sont pour Pancrace, et nous applaudissons à chacune de ses réparties. Mais il est chrétien, et il devra expier sous la dent et les griffes de la panthère le crime d'avoir vaincu au concours de déclamation le fils du Préfet du prétoire. Pancrace tombe noblement en donnant son âme à son Dieu, et en saluant sa mère et son ami Sébastien. La voix de M. Chaffers a dû se plier aux diverses nuances, depuis le ton de la malédiction et du dépit jusqu'à celui du pardon et de la prière.

Ajoutez un geste presque toujours juste, souvent noble, et vous aurez une idée de ce que peut cet orateur en herbe. Malheureusement sa prononciation n'est pas assez énergique ni assez nette, et sa phraséologie affecte parfois une cadence qui devient monotone. Mais peu à peu, ces défauts disparaîtront par le travail.

Les membres de la Société S. Louis de Gonzague, stimulés sans doute par l'approche des vacances, tiennent de plus en plus à se distinguer.

Dimanche, le 30 mai, M. Docile Brousseau est monté à la tribune pour la troisième fois cette année, et nous a déclamé un morceau intitulé: *Qualités des soldats français*. Ce n'est pas encore la perfection: cependant nous devons à la justice de dire qu'il y a un progrès marqué, et que bientôt M. D. Brousseau parlera avec naturel, énergie et facilité. Ensuite nous eûmes la joie d'entendre le plus jeune des membres de notre Société, M. Daniel McAvoy nous déclama *Le voyage dans l'île des plaisirs* de Fénelon. Vraiment nous avons été charmés de la facilité, et du naturel avec lesquels le jeune orateur s'est acquitté de sa tâche. C'est un début qui promet beaucoup. De pareils exemples devraient stimuler les membres des classes plus élevées qui depuis le commencement de l'année n'ont pas donné signe de vie. Qu'ils prennent garde, car s'ils continuent on pourra les croire descendus chez Orus.

*Société Laval.*—C'est dimanche dernier que Monsieur Nazaire Olivier a débité son discours en terminant la lutte pacifique qui s'était engagée à la séance précédente au sujet des Croisades. M. Olivier a montré avec justesse l'influence malheureuse des croisades sur l'agriculture et sur les arts. Et en étudiant particulièrement chacune des croisades, il nous a fait voir que les résultats obtenus sont bien loin de ceux qu'on en espérait, et cela, non pas seulement pour la France, mais pour l'Angleterre pour l'Allemagne, qui voyaient périr ainsi l'élite de leur belliqueuse noblesse.

Le discours de M. Olivier ainsi que celui de M. Dick ont donné à tous une idée assez exacte de ces grandes expéditions du moyen-âge et ont permis aux membres de la Société Laval un jugement assez éclairé.

Les maux enfantés par les Croisades n'ont pas fait contre-poids au bien qu'elles ont procuré, c'est ce qui a porté les membres à se prononcer presque à l'unanimité en faveur des Croisades.

#### Médailles Lorne.

Le concours de philosophie pour les médailles Lorne a eu lieu lundi dernier.

Voici les questions auxquelles les concurrents ont eu à répondre:

I. Sequentes syllogismi suntne recti vel non? Et si recti non sunt explicite regulas quas violant:

1<sup>o</sup> Napoleo erat mendax;  
Atqui Napoleo erat Gallus.  
Ergo Galli sunt mendaces.  
2<sup>o</sup> Omnes milites efformant exercitum;  
Atqui Petrus et Joannes sunt milites,  
Ergo Petrus et Joannes efformant exercitum.

II. Quenam sunt tres celebriores sententie in controversia circa obiectum idearum universalium, et demonstrate mentem humanam habere ideas universales.

III. Quid est finitum, infinitum, multitudo, et demonstrate multitudinem infinitam repugnare.

IV. Demonstrate animam corpori non uniri sicut motorem mobili sed hanc unionem esse physicam et substantialem.

V. Quid est malum morale, physicum, metaphysicum et demonstrate mala moralia que in mundo conspiciuntur cum divina bonitate optime coherere.

Au moment de mettre sous presse nous apprenons le résultat de ce concours. Le voici:

1<sup>er</sup>, M. Eugène Roy, médaille d'argent.

2<sup>ème</sup>, M. Edmond Paré, médaille de bronze.

Nos plus cordiales félicitations aux heureux concurrents.

#### Bibliographies.

*Souvenir du jubilé sacerdotal de Mgr C.-F. Cazeau.* Charmante brochure enrichie d'une excellente photographie de Mgr Cazeau et éditée par les Sœurs du Bon Pasteur de Québec. Nous ne pouvons en donner une meilleure idée qu'en reproduisant ces quelques remarques qu'on lit au commencement de l'ouvrage.

"Ce *Recueil* se composera de plusieurs articles publiés dans les journaux à l'occasion des noces d'or de Mgr Cazeau.—Il renfermera aussi bon nombre de pages inédites, parmi lesquelles le sermon prononcé le 8 janvier à la Basilique, tient le premier rang. Cette faveur, nous la devons à la bienveillance de l'éminent orateur du jour, de Monseigneur Lallèche, qui n'a pu se refuser à notre prière, nous écrivait-il, "*par considération pour son vénérable ami Mgr Cazeau.*"

"La seconde partie de ce *Recueil* sera en anglais. On y trouvera tous les détails de la brillante ovation dont le digne Prélat a été l'objet, de la part des Irlandais catholiques de notre Cité.

"Enfin un "*Appendice*" nous fera connaître les membres du Clergé de notre Diocèse qui, en 1847, se sont dévoués auprès des infortunés enfants d'Irlande que le malheur amenait à cette époque en notre pays."

*La question du tombeau de Champlain, par Stanislas Drapau.*

Cette brochure, enrichie de deux plans, peut s'obtenir en s'adressant à l'auteur, à Ottawa, ou chez les principaux libraires des villes, au prix de 25 cents.

Cette question de l'endroit où se trouve le tombeau du fondateur de Québec a déjà été le sujet de beaucoup de discus-